

INFO Institutionnelle

NORMANDIE

#46 - Avril 2020
SNCF VOYAGEURS
SNCF RESEAU



Cette lettre mensuelle vous est envoyée de la part d'Hélène VASSEUR, Directrice territoriale Normandie de SNCF Réseau et de Jean-Philippe DUPONT, Directeur des Lignes normandes de SNCF Voyageurs. Son but est de renforcer auprès de vous, élus normands, décideurs publics et consulaires, l'information sur l'avancement des travaux, sur les modifications d'horaires ainsi que sur la qualité et les offres de service SNCF en Normandie.

PONCTUALITE FIN DE PARCOURS À 5 MINUTES DES TRAINS NORMANDS

TOUTES LIGNES NORMANDES : 90,2% en mars et **86,5%** en cumul annuel 2020.

Paris-Rouen-Le Havre : 91,6% en mars, **86,8%** en cumul annuel 2020.

Paris-Caen-Cherbourg-Trouville/Deauville : 83,4% en mars, **75,1%** en cumul annuel 2020.

Paris-Granville : 88,9% en mars, **89,5%** en cumul annuel 2020.

TRAVAUX ET IMPACTS

COVID-19 : SNCF Réseau mobilisé pour assurer les trafics fret prioritaires

Dans le contexte actuel, le maintien de l'activité fret est LA priorité de SNCF Réseau. Un dispositif national a donc été mis en place pour accompagner les entreprises du secteur.

Sur la Normandie – comme partout ailleurs en France – les équipes de SNCF Réseau sont quotidiennement en contact avec les entreprises ferroviaires, les industriels raccordés au réseau ferré national et les chargeurs des ports de Rouen et du Havre afin d'identifier les trafics critiques (trains de céréales, trains de containers avec une part majoritaire de denrées alimentaires, trains de pétrochimie servant de base pour la production pharmaceutique) et d'assurer leur circulation sur le réseau.

Crise sanitaire : le plan de transport ferroviaire et routier réduit

Conformément aux consignes sanitaires de limitation des déplacements, le plan de transport ferroviaire et routier a été adapté sur le territoire normand. Un nombre minimum de dessertes en train et en bus sont maintenues afin d'assurer les missions de service public indispensables en cette période de lutte contre l'épidémie, et tout particulièrement celles des soignants, des services de secours et des forces de l'ordre ainsi que celles des personnes qui contribuent aux activités essentielles à la vie du pays, comme l'industrie agroalimentaire, la fourniture d'eau, d'énergie et les commerces autorisés à poursuivre leur activité.

Ce plan de transport a été mis en place dès le début du confinement et a été progressivement adapté pour atteindre une offre de l'ordre de 15% de l'offre habituelle.

Pour les déplacements strictement nécessaires, les clients sont invités à consulter l'[Assistant SNCF](#) ou le [site NOMAD Train](#), qui sont mis à jour chaque jour à 17h pour les circulations du lendemain.